

UN NOUVEL ESSOR POUR LES BAS-PAYS

Fin septembre, la première pierre du futur village des marques (93 boutiques, un hôtel de 120 chambres, 1750 places de stationnement) a été posée dans le quartier de l'Horloge, qui, dans quelques années aura changé de visage : logements, commerces et entreprises auront pris la place des anciennes industries pharmaceutiques tout en conservant une trace de ce patrimoine chargé d'histoire. C'est en effet une volonté de la municipalité de conserver le patrimoine tout en permettant l'essor économique du quartier.

La Zac de l'horloge qui s'inscrit dans la Plaine de l'Ourcq, en Contrat d'intérêt national, vise une requalification globale du secteur en répondant aux ambitions d'un territoire métropolitain en terme de programmation, de transports, d'architecture et d'environnement.

Cette transformation sera surtout bénéfique aux habitants du territoire en termes d'emploi. La municipalité veillera à ce que les retombées économiques profitent pleinement aux habitants et cela dès la phase travaux avec les clauses d'insertion destinées notamment à favoriser l'intégration sur le marché du travail des publics éloignés, prioritairement les plus jeunes.

La Municipalité agit pour l'essor du quartier dans les années à venir, comme l'a fait Emile Genevoix, dont nous fêtons les 150 ans de sa nomination en tant que maire, qui a métamorphosé la ville avec de nombreux grands travaux.

Jacques Champion,
Président du groupe
des élus du Mouvement
de la Gauche Citoyenne

<http://mouvementgauchecitoyenne93.wordpress.com/>

PLAN LOGEMENT : DES DÉCISIONS HÂTIVES

Les premières mesures du Gouvernement en matière de logement alertent les collectivités. L'aide personnalisée au logement (APL) sera diminuée de 5€ par mois pour tous. Ces aides sont pourtant garanties d'un accès au logement et favorisent la mixité au sein des villes.

Le Gouvernement s'imagine qu'en baissant l'APL des locataires du parc HLM, obligeant ainsi les bailleurs sociaux à réduire d'autant les loyers, la prix du privé seront ainsi tirés vers le bas. Ce sera transparent pour les locataires. Pour les bailleurs, ces pertes sèches induiraient un choc financier et de fait des difficultés pour entretenir le parc social dans de bonnes conditions mais aussi pour développer des projets de construction. Les effets pervers de ce fébrile projet de loi sont nombreux.

Il en est de même pour la fonte de la fiscalité qui permettrait de supprimer la taxe d'habitation pour les particuliers en fonction des ressources. Où est la réflexion sur le bien commun dans ces conditions. Les exigences de service public restent les mêmes. Comment s'assurer un maintien du service public si la perte de la taxe d'habitation n'était pas garantie ? Beaucoup de questions restent en suspens dans ces annonces hâtives.

Groupe des élus socialistes
N. Revidon, B. Lotti, M-M. Phojou,
F. Parrinello, C. Celestin,
T. Chergou, F. Guglielmi,
A. Galion, M. Wiart
ps.romainville@gmail.com

UN RÉFLEXE ÉCOLOGISTE : LE GESTE DU TRI

Après l'écocleaner qui diminue 90 % des déchets alimentaires triés par les enfants à la cantine du groupe scolaire Péri-PVC, la Ville équipera tous les réfectoires des écoles en tables de tri, les salles des maîtres en " bio sceaux ". Elle organisera des sessions de sensibilisation pour les enfants, les enseignants, les agents municipaux, sur l'intérêt et l'importance du tri comme de la valorisation des déchets.

Après le poulailler collectif créé par le Paysan urbain où il est possible d'échanger restes de repas avec des œufs frais, après le composteur collectif de quartier qui sera inauguré dans le square Henri-Barbusse le 11 octobre prochain, la Ville s'engagera à la fin du mois d'octobre aux côtés du Syctom et d'Est Ensemble, dans une collecte des bio-déchets au sein du quartier des Bas-Pays.

C'est ainsi qu'à Romainville, par la future collecte des déchets électriques et électroniques, par le réemploi des déchets de chantier de la cité Youri-Gagarine, par le projet de ressourcerie/recyclerie, s'élabore un véritable « plan déchets » et s'invente une alternative écologiste entre l'enfouissement et l'incinération.

L'objectif est ambitieux puisqu'il s'agit de faire de notre commune, à terme, un territoire « zéro déchet, zéro gaspillage », en créant des emplois non-délocalisables et en favorisant une économie circulaire, sociale et solidaire !

Pour le groupe EELV,
Raymond Cukier,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Stéphane Weisselberg.
Facebook Eelv Romainville ;
email : eelvromainville@gmail.com

LE CLS, C'EST PARTI !

Porté par la Ville et l'Agence Régionale de Santé, les travaux visant à mettre en place un Contrat local de santé ont commencé. Avec pour principal objectif conforter et améliorer, pour chacune et chacun, du nouveau-né jusqu'à l'ancien, une offre de qualité en matière de santé, de soins et de prévention.

Il s'agit avant tout de procéder à un « état des lieux », autrement dit d'élaborer un diagnostic local de santé. Cette première phase qui va se dérouler jusqu'en décembre permettra de mieux cerner les questions liées à l'accessibilité à l'offre de santé et les problématiques prioritaires de santé, les difficultés rencontrées et les manques.

Des axes de travail traduisent la volonté politique : mieux communiquer et apporter des réponses justes, rapides et personnalisées aux besoins exprimés ; améliorer l'accès aux soins ; prévenir et agir face aux addictions, à l'obésité, informer pour une nutrition équilibrée ; toujours mieux s'attacher à la qualité des réponses apportées aux personnes âgées ; porter toute l'attention nécessaire aux questions de santé liées au stress social, à l'habitat, aux transports et à l'insécurité.

Au regard du caractère de notre ville, de son histoire sociale, de sa population et de ses équipements, ces axes de travail paraissent en effet pertinents pour l'élaboration du CLS, véritable outil de territorialisation de la politique de santé au niveau local.

Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
forumderomainville@laposte.net

LE LOGEMENT SOCIAL NE DOIT PAS ÊTRE PÉNALISÉ

Les annonces récentes du Gouvernement concernant la baisse des APL sont une véritable menace pour le logement social. En effet, le Gouvernement ne semble aborder la question du logement qu'à travers la baisse des allocations-logement. Après avoir abaissé les APL de 5 euros par mois cet été pour réaliser 392 millions d'euros d'économies annuelles, il demande maintenant aux organismes HLM de compenser intégralement les baisses d'APL des locataires par des baisses de loyers.

L'Union sociale de l'habitat a rappelé que le logement social ne pouvait être sacrifié pour des enjeux strictement budgétaires de court terme. Et c'est ce qui malheureusement risque d'arriver.

Les offices publics de l'habitat ont pour mission, la construction, la réhabilitation et l'entretien des logements sociaux. Ce type de mesures conduirait donc les organismes à revoir leur politique d'investissement et entraînerait une baisse significative de la qualité de service en direction des locataires. En tant qu'administrateur de Romainville Habitat, je ne peux l'accepter.

Romainville Habitat avait adopté un plan stratégique de patrimoine ambitieux, prévoyant de nombreux investissements pour améliorer le confort des locataires. Cette décision gouvernementale va amputer près de 975 000€ au budget de Romainville Habitat et donc remettre en cause la faisabilité de ces travaux.

Marcel Trasi,
président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville

FACE AUX ATTAQUES DE TOUTES PARTS, RÉSISTONS !

Le dépeçage du code du travail va précariser encore plus les salariés. Le plan social de 150 000 suppressions de contrats aidés va priver d'emplois utiles la population. Le projet de loi sur le logement envisage la baisse des APL. Le président Macron demande que celle-ci soit reportée sur les loyers. Du coup, seuls les non-allocataires verraient leurs loyers baisser ! Et la perte financière pour les bailleurs sociaux risquerait leurs mises en péril, les poussant à vendre une partie de leur parc.

Cet été, la violence a marqué de nouveau Gagarine avec l'incendie volontaire de la maison des projets tout juste inaugurée. Acte évidemment condamnable qui heureusement n'a pas fait de victime. Alors que nous demandions depuis 3 ans son ouverture, on est en droit de se demander : à qui profite le crime ?

Notre jeunesse est sacrifiée. La vente des centres municipaux prive de vacances beaucoup d'enfants. À Gagarine, encore, le terrain de basket va disparaître comme celui de hand. Heureusement, il y a eu « Romainville en short ».

Notre patrimoine est détruit. Après le château, la halle du marché a été broyée. Même pas un élément n'a été conservé comme promis pour le futur square.

Face à la brutalité du gouvernement Macron et de l'exécutif municipal MGC-PS-EELV qui détruisent tout, amplifions la résistance pour un monde meilleur.

Retrouvez-nous sur Facebook :
« Romainville ensemble »

Sofia DAUVERGNE
Brigitte MORANNE
Stéphane DUPRÉ
Corinne BUZON
Samia AFROUNE

QUEL ESPACE RESTE-T-IL ... AUX HABITANTS ?

Romainville ville « philosophe ». Nous souhaiterions qu'elle soit aussi une « Ville sensible », une « ville sensorielle » voire même une « ville poétique ».

Les Romainvillois qui manifestent leurs mécontentements sur les projets urbains subissent les nouvelles constructions dans leurs murs parfois mais dans leurs chairs toujours.

L'engagement des associations de riverains ou des associations environnementales traduit le besoin profond d'une ville plus respectueuse des êtres dans leur rapport émotionnel, sensoriel et sentimental aux lieux ainsi qu'aux paysages urbains.

Les Romainvillois ne souhaitent pas seulement être les « spectateurs de leur ville ». Ils expriment non pas le souci de la défense d'intérêt particulier mais au contraire un véritable « désir de ville ».

Plus que jamais, les défis urbains d'aujourd'hui doivent trouver une réponse dans une nouvelle façon de concevoir et de planifier les aménagements urbains proposés à leurs usagers.

Les élus et les maîtres d'ouvrage doivent voir leur rôle évoluer. Sans se démettre de leur fonction de décideurs, ils se doivent de valoriser l'expérience de terrain, la contribution citoyenne, et la « capacité créative » de chacun en amont de leurs projets.

« Porter atteinte à la ville, c'est porter atteinte à des êtres humains. » - il faut s'en rappeler, toujours !

LR-UDI-MoDem
F. Favier-Wagenaar
Y. Azoulay - S. Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Facebook :
agir autrement pour Romainville

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 77 37

Ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,
dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris
24h/24 : 01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00
SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Romainville 2000
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Romainville Habitat : 01 49 15 58 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV

Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h à 19h. Salle des permanences de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ Ecrivain public avec ou sans RDV

Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ Création d'entreprise

Un agent de sensibilisation à la création d'entreprise reçoit sur rendez-vous, un jeudi sur deux à Romainville 2000 (2/8, rue de la Fraternité).
Renseignements au 01 49 20 93 60.